

---

## **PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU SAMEDI 14 JUIN 2025**

---

**Présent(e)s:**

Fabien BERTHELOT, Vice-Président et Président du Comité Départemental de Cyclisme d'Ille-et-Vilaine ; Françoise BONNO, Secrétaire Générale ; Thomas DANIELO, membre et Président du Comité Départemental de Cyclisme du Morbihan ; Marc LEFORESTIER, Président ; Jean LE MAGOUROU, Vice-Président ; Régine LE TRAOU, Pascal LEVEQUE, Thierry LIRZIN, Annick LOCHET, Stéphane MERRIEN membres, Yves THOMAS, Trésorier Général et Président du Comité Départemental de Cyclisme du Finistère ; Jean-Marc ROBIN, Vice-Président et Président du Comité Départemental de Cyclisme des Côtes d'Armor

**Absent(e)s excusé(e)s:**

Jean-François LE BOUDEC, Vice-Président ; Mickaële LE DU, Morgane GARNIER, Maryanne HINAULT, Eric THOUIN, membres

**Assistant :**

Aurélien VAULEON, Manager Technique Territorial  
Julien FISTAHL, Directeur des Activités

---

La séance débute à 9h15.

Marc LEFORESTIER remercie les membres de leur présence et rend compte des absences.

**1. Intervention de Marc LEFORESTIER, Président**

1.1 - Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 22.03.25

Marc LEFORESTIER propose aux membres l'adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 22.03.25.

Thierry LIRZIN souhaite apporter une précision lors de l'intervention de Jean LE MAGOUROU au point 2.6 concernant la validation du règlement régional féminin qui a été validé. Il précise que c'est la fin des épreuves U15/U17 dans le Finistère.

### **1.1 - Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 22.03.25**

*Le procès-verbal de la réunion du 22.03.25 est adopté à l'unanimité par le Conseil d'Administration en prenant compte de la précision apportée par Thierry LIRZIN précédemment.*

### **1.2 - Informations générales**

Marc LEFORESTIER rend compte des points abordés lors du Conseil National des Présidents des Comités Régionaux des **23 mai 2025** et **24 mai 2025** à la Fédération Française de Cyclisme.

- Campagne de l'Agence Nationale du Sport 2025 : Une baisse de l'enveloppe nationale de 5%, montant total des demandes clubs 3.10M€ contre 3.9M€ en 2024
- Affinitaires : Un courrier va être adressé aux clubs pour leur rappeler la règle de la double licence en cas de double affiliation, notamment pour les clubs labellisés et/ou percevant une subvention de l'Agence Nationale du Sport.
- Médecine fédérale : Une réforme est en cours afin de pallier le manque de médecins dans les Comités Régionaux, un tiers de ceux-ci n'ont pas de médecin élu. L'objectif est de pouvoir avoir un médecin référent et de supprimer le suivi de la Surveillance Médicale Réglementaire pour ceux-ci. Les missions confiées aux médecins référents seraient : la création des réseaux de médecins spécialistes pour un meilleur appui auprès des licenciés, ainsi qu'un soutien aux organisateurs.

Marc LEFORESTIER informe les membres qu'après avoir sollicité les quatre Présidents des Comités Départementaux, le Dr Mathieu MARIE, médecin du sport basé à Vannes a participé à une visioconférence le **12 juin 2025** et est intéressé pour être le médecin référent du Comité Régional.

- Assurance : le coût actuel pour la Fédération Française de Cyclisme est de 4M€, une réflexion est en cours afin de revoir les règles de répartition de l'assurance auprès des Comités Régionaux. Yves THOMAS a assisté à une visioconférence avec le Trésorier Général de la Fédération sur le sujet, il fera un point lors de son intervention.
- Informatique : La Direction des Systèmes Informatiques de la Fédération a présenté un projet d'engagement par carte bancaire sur les épreuves et pour recharge des comptes "web".

Marc LEFORESTIER poursuit en informant les membres du Conseil d'Administration que dans le cadre du Conseil Fédéral, il est membre de différentes Commissions : Gravel, équipements et affinitaires. Concernant le Gravel, il fait partie du groupe de travail sur les Écoles Françaises de Cyclisme. A ce sujet, le Comité Régional, dans le cadre de sa demande de subvention de l'Agence Nationale du Sport a sollicité une aide destinée à encourager les clubs à développer la pratique du Gravel. Les barèmes sont : 300€ pour les nouvelles labellisations Écoles Françaises de Cyclisme avec l'activité Gravel et 150€ pour les Écoles Françaises de Cyclisme déjà labellisées qui intégreraient l'activité Gravel. Lors de cette visioconférence avec les Conseillers Techniques Départementaux, à l'exception de Coralie SERO pour le Morbihan, indisponible à la date proposée, il a été convenu de solliciter les Écoles Françaises de

Cyclisme à proposer trois circuits Gravel pour la rentrée prochaine afin de pouvoir prétendre à cette aide financière du Comité Régional.

Pour les équipements, le Président de la Fédération Française de Cyclisme a fait part de son souhait d'appuyer le développement du nombre de pistes BMX. Il a donc été demandé aux Comités Régionaux de procéder à un état des lieux des équipements existants et de cibler un projet de création/an/Comité Régional ; les Comités Départementaux seront pleinement associés à cette démarche.

Jean-Marc ROBIN demande si des subventions sont envisageables, Aurélien VAULEON précise, qu'à ce jour , il n'y a pas d'aide spécifique sur ce type de projet. Les aides sont actuellement orientées sur des projets moins conséquents comme les pistes de Pumptrack, pas forcément dans un esprit qualitatif mais plutôt quantitatif.

Concernant le Pumptrack, Marc LEFORESTIER indique avoir assisté à l'inauguration de celui de Rennes au parc sportif de Beauregard. Il n'est pas exclu que le Championnat de Bretagne de Pumptrack y soit organisé le 6 sept. 2025 par le Comité Départemental d'Ille-et-Vilaine. La démarche est en cours auprès de la collectivité. Yves THOMAS regrette que les clubs ne se saisissent pas de cette activité Pumptrack.

Marc LEFORESTIER termine son intervention avec les projets en cours au sein du Comité Régional avec :

- La finalisation de deux randonnées en marge du Tour de France Femmes 2025 et des étapes bretonnes, Vannes - Plumelec (60km) le 26 juil. 2025 et Brest - Quimper (110.5km) le 27 juil. 2025 .   [Affiche - Le Tour entre Elles](#) .
- Une démarche est en cours pour changer le logiciel qui gère les réservations et la base de données de l'activité Piste du vélodrome. Une prise de contact bien avancée a été faite avec un prestataire breton IKINOA afin de développer un outil qui correspondrait pleinement à nos attentes. Julien FISTAHL rappelle que l'outil actuel a été choisi par défaut, le premier prestataire s'étant désisté 2 mois avant le lancement de cette nouvelle activité.
- Annuaire des arbitres bretons : Le fichier finalisé est présenté par Julien FISTAHL qui souhaite savoir quelle présentation retenir et à qui il doit être transmis ou mis à disposition. Les membres échangent sur les sujets et retiennent que celui-ci sera mis à la disposition des quatre responsables des Commissions Départementales du Corps Arbitral, ainsi que Morgane GARNIER et Damien QUILLIVIC.

### 1.3 - Proposition tarifaire Championnats de France de l'Avenir Piste 2025

Marc LEFORESTIER propose aux membres de valider les tarifs de la billetterie des Championnats de France de l'Avenir Piste 2025 qui se dérouleront au Vélodrome de Bretagne du 29 oct. 2025 au .2 nov. 2025 .

Il présente aux membres une comparaison avec 2024.

  [CA 14.06.25 - Proposition tarifaire Championnats de France de l'Avenir Piste 2025](#)

### **1.3 - Proposition tarifaire Championnats de France de l'Avenir Piste 2025**

A l'unanimité le Conseil d'Administration valide les tarifs suivants et décide de ne pas mettre en place de Pass week-end :

- 6€/jour le mercredi, jeudi et vendredi
- 8€/jour le samedi et dimanche
- 30€ pour le Pass semaine
- gratuit pour les moins de 12 ans
- 3€/jour ou 5€/2 jours pour les Écoles de Piste et les clubs labellisés Écoles Françaises de Cyclisme,  valable UNIQUEMENT le mercredi 29 oct. 2025 et le jeudi 16 juin 2025

## **2. Intervention d'Yves THOMAS, Trésorier Général**

### **2.1 - Point sur les finances.**

Yves THOMAS fait un point sur les finances aux membres, avec les droits forfaitaires, les droits d'engagements, le nombre d'engagés, l'activité Piste du vélodrome ainsi que la publicité.   **CA 14.06.25 - Point sur les finances**

### **2.2 - Point assurance fédérale**

Yves THOMAS indique que lors de cette réunion il a été précisé que le renouvellement de l'assurance doit intervenir dans un an. Actuellement des travaux sont en cours à la Fédération Française de Cyclisme, pilotés par le Trésorier Général, afin de terminer la répartition de la quote-part pour chacun des Comités Régionaux. Les premières simulations laissent apparaître une éventuelle hausse de 15K€ pour la Bretagne, ce qui n'est pas anodin et difficilement répercutable aux clubs. Des propositions des participants ont été faites, comme ne pas seulement prendre en compte le nombre d'organisations, mais intégrer également le nombre de licenciés, ou la possibilité de procéder comme pour le cyclisme traditionnel, et actuellement pour le VTT et le BMX, avec des journées de compétitions et non plus à l'épreuve.

Jean-Marc ROBIN s'interroge sur la nécessité de maintenir un tel niveau de garanties, qui certes n'est pas anodin par rapport à ceux des affinitaires, mais qui impacte grandement le coût de l'assurance.

## **3. Intervention de Françoise BONNO, Secrétaire Générale**

### **3.1 - Point sur le campagne de l'Agence Nationale du Sport 2025**

Françoise BONNO fait le bilan sur la campagne de l'Agence Nationale du Sport 2025.

### **CA 14.06.25 - Bilan campagne ANS 2025**

### **3.2 - Évolution des licences par région et par discipline**

Françoise BONNO présente une statistique réalisée par Marc LEFORESTIER, sur laquelle on peut constater que dans la plupart des grandes régions, seul le BMX affiche une progression significative. Cela s'inscrit donc parfaitement dans le sens de la demande du Président de la

Fédération Française de Cyclisme concernant la politique de développement des équipements et plus particulièrement des pistes de BMX.

 CA 14.06.25 – Évolution des licences/Région/Discipline

#### 4. Intervention d'Aurélien VAULEON, Manager Technique Territorial

##### 4.1 – Activité de l'Équipe Technique Régionale

Aurélien VAULEON fait un point sur les actions et le budget de l'Équipe technique Régionale. Il précise qu'il n'y a pas de surprises, le budget est maîtrisé, les quelques annulations d'épreuves laissent même penser que celui-ci ne sera pas complètement utilisé.

Fabien BERTHELOT intervient concernant les vélos BIANCHI qui équipent actuellement la Breizh Ladies, il suggère d'anticiper la revente de ceux-ci en les proposant dès maintenant en pré-ventes.

Aurélien VAULEON propose une disponibilité début novembre au plus tard, le temps de la restitution et de les réviser.

Marc LEFORESTIER indique qu'il rencontrera les Cycles Macé prochainement afin de voir pour la saison prochaine.

**4. Intervention d'Aurélien VAULEON, Manager Technique Territorial**

*Les membres du Conseil d'Administration valident la mise en pré-vente des vélos BIANCHI qui équipent la Breizh Ladies actuellement ainsi que les mulets ; les vélos seront disponibles début novembre.*

Aurélien VAULEON fait un bref point sur le dossier des vélos Scott, Mars LEFORESTIER indique qu'il faut rapidement procéder au remontage des derniers vélos. Julien FISTAHL précise qu'il fera le point avec Aurélien VAULEON la semaine prochaine.

#### 5. Intervention des Comités Départementaux

##### 5.1 – Jean-Marc ROBIN, Comité Départemental de Cyclisme des Côtes d'Armor

Jean-Marc ROBIN évoque une baisse de la subvention du Conseil Départemental des Côtes d'Armor, le montant précis n'est pas encore connu, mais il devrait se situer autour de 15K€ mais cela reste à confirmer. Certaines actions sportives ont été annulées dans l'attente afin d'avoir plus de précisions. C'est actuellement la période des Championnats Départementaux des différentes disciplines, la participation est bonne et les organisations sont de qualité. Un dossier d'aide à l'emploi a été fait pour Ronan CROISIER sur la base de 12K€ sur 3 ans avec comme principales missions : le développement du Savoir Rouler À Vélo, de l'activité Pumptrack. Jean-Marc ROBIN indique que des actions sont prévues dans le cadre du Tour de France.

##### 5.2 – Yves THOMAS, Comité Départemental de Cyclisme du Finistère

Yves THOMAS informe les membres de la relance de l'école de Piste de Cléden-Poher suite à une réunion qui s'est tenue ces derniers jours et qu'actuellement Roxanne FOURNIER est en stage au sein du Comité Départemental. Il termine son intervention en indiquant que le

Conseil d'Administration du Comité de Bretagne de Cyclisme - JF - 14.06.25

Comité Départemental subira également une baisse de subvention d'ici les deux prochaines années de l'ordre de 50%.

### 5.3 - Fabien BERTHELOT, Comité Départemental de Cyclisme d'Ille-et-Vilaine

Fabien BERTHELOT indique que c'est également la pleine période des Championnats Départementaux et que cela se déroule bien. Il informe les membres que la Structure d'Entraînement de Formation est en cours de recrutement et que l'effectif devrait être porté à huit ou neuf coureurs pour 2025/2026, contre six en 2024/2025. Il indique aussi que Thomas LEJEUNE a animé plusieurs formations Savoir Rouler À Vélo en lien avec Jean-Charles ROMAGNY et que cela est rémunératrice donc que cela participe pleinement à son employabilité.

### 5.6 - Thomas DANIELO, Comité Départemental de Cyclisme du Morbihan

Thomas DANIELO rend compte également de l'organisation des Championnats Départementaux, il précise également que de nombreux Championnats Régionaux ont eu lieu où vont se dérouler dans le Morbihan. Il informe les membres du recrutement d'une alternante à partir de la rentrée de septembre, avec pour objectif le développement des partenariats, quelques missions de marketing et de communication et le développement du Gravel. Concernant le Gravel un projet d'ultra-Gravel pour 2026 est en cours de construction. Le Morbihan accueillera la finale de la Coupe de France des Départements sur Piste à Vannes le 21 sept. 2025. Thomas DANIELO termine son intervention en indiquant que suite à une réunion avec la gendarmerie, une baisse des effectifs en poste fixe pour les épreuves est à prévoir, comme la suppression des gendarmes fixes sur les épreuves qui ne sont pas au calendrier de l'Union Cycliste Internationale.

Il signale aux membres que l'Assemblée Générale du Comité Départemental devrait avoir lieu le 15 nov. 2025 ou le 22 nov. 2025 .

## **6. Intervention des Commissions**

### 6.1 - Stéphane MERRIEN, Commission Piste

Stéphane MERRIEN fait un bref point sur les classements des vélodromes en cours par la Fédération Française de Cyclisme, les procès-verbaux sont en cours de rédaction par le service concerné de la Fédération Française de Cyclisme. Il en ressort principalement un problème de conformité au niveau de la zone de sécurité où il est demandé des travaux sous un délai de trois mois. Néanmoins la Fédération Française de Cyclisme est bien consciente que ce n'est jamais simple d'engager des travaux sur les équipements qui appartiennent généralement à des collectivités, la règle devrait donc être assouplie, plus d'informations à venir.

Régine LE TRAOU intervient pour attirer l'attention des membres sur le fait d'imposer de plus en plus de règles aux organisateurs, aux dirigeants avec le risque de décourager. Sans ces outils comme nos vélodromes découverts et les écoles de Piste, cela devient préjudiciable pour la pratique de celle-ci.

Jean-Marc ROBIN signale la belle réussite des mercredis populaires au vélodrome de Pordic avec en moyenne une cinquantaine de participants à chaque fois.

## 6.2 - Thierry LIRZIN, responsable des Commissions Calendrier et Sécurité

Thierry LIRZIN signale que de nombreux organisateurs ne respectent pas les délais pour transmettre leur Détail Organisation au Comité Régional. Il évoque un fichier transmis pour les services du Comité Régional à sa demande où des organisateurs auraient reçu leur attestation d'assurance avant l'envoi de leur Détail Organisation et du règlement financier des épreuves. Julien FISTAHL indique qu'il n'a pas d'éléments de réponse car il n'a pas eu connaissance de ce fichier et de son contenu.

Marc LEFORESTIER et Yves THOMAS demandent à ce que l'envoi de l'attestation d'assurance d'une épreuve intervienne uniquement à réception du Détail Organisation de celle-ci et de son règlement financier. Il est précisé qu'à ce jour, la situation des comptes clubs est très saine, avec seulement deux comptes clubs débiteurs, le premier pour un montant de 80€ et le second 276€, les régularisations sont en cours.

Thierry LIRZIN termine son intervention avec un point sur la sécurité, où il est encore trop souvent constaté des arrivées dangereuses. Il rappelle que c'est aux arbitres d'être vigilants, ils évoquent également quelques cas d'incivilités ou plutôt de non-respect des coureurs qui viennent récupérer leurs dossards alors que l'épreuve précédant la leur n'est pas terminée.

## 6.3 - Régine LE TRAOU, responsable de la Commission Régionale du Corps Arbitral

Régine LE TRAOU rend compte de la dernière réunion de la Commission ayant pour principal sujet les formations. Les informations feront prochainement l'objet d'une communication du Comité Régional. Régine LE TRAOU propose également de faire un rappel sur les braquets des épreuves lors des écoles de vélo. Elle précise par ailleurs qu'il est de plus en plus compliqué de trouver des arbitres pour ces épreuves.

Fabien BERTHELOT signale qu'il n'y a pas eu de formation arbitre école de vélo depuis longtemps, est-ce qu'il ne serait pas possible d'en prévoir une prochainement. Régine LE TRAOU va faire le point avec la Commission sur ce sujet.

## 6.4 - Jean LE MAGOUROU, responsable de la Commission Route

Jean LE MAGOUROU fait un bref point sur les Coupes de Bretagne Route, il signale que les demandes de rétrogradations sont à effectuer jusqu'au 15 juil. 2025 la réunion de la Commission afin de statuer sur celles-ci se tiendra le 19 juil. 2025 .

Il rappelle également aux Présidents des Comités Départementaux qu'ils doivent rapidement faire remonter les candidatures pour les épreuves officielles selon le calendrier qui a été validé, l'objectif est de pouvoir procéder aux visites dès la rentrée.



[CA 14.06.25- Calendrier attribution épreuves officielles 2025-2028](#)

Jean LE MAGOUROU évoque également quelques incidents avec les coureurs du Centre Mondial du Cyclisme de l'Union Cycliste Internationale,

## **7. Questions diverses**

### 7.1 - Aurélien VAULEON

Aurélien VAULEON interroge Jean-Marc ROBIN concernant la potentielle candidature de Plouguernével pour la manche Route de Coupe de France des Départements de la zone

Ouest. Jean-Marc ROBIN indique qu'il va faire le point prochainement avec la municipalité et le club.

#### **7.2 - Stéphane MERRIEN**

Stéphane MERRIEN demande le détail du poste réception/dépenses, qui est assez important, Julien FISTAHL lui communique les informations.

Stéphane MERRIEN souhaite savoir où en sont les échanges avec la Fédération Française de Cyclisme concernant la demande d'augmentation des tarifs d'engagements pour les Championnats de France Piste Masters. Julien FISTAHL précise qu'il n'a pas eu de retour depuis le dernier échange de mails, il va relancer la Fédération Française de Cyclisme.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h20.

*Secrétaire de séance : Julien FISTAHL, Directeur des Activités*

- 
- ***Prochaine réunion du Bureau Exécutif le 8 juil. 2025***
  - ***Prochaine réunion du Conseil d'Administration le 27 sept. 2025***
- 

Marc LEFORESTIER  
Président



COMITÉ DE  
**BRETAGNE**  
CYCLISME

14 rue des Livaudières  
22600 LOUDÉAC  
N° SIRET 777 460 502 00043

Françoise BONNO  
Secrétaire Générale



COMITÉ DE  
**BRETAGNE**  
CYCLISME

14 rue des Livaudières  
22600 LOUDÉAC  
N° SIRET 777 460 502 00043

# **SYNTHÈSE DES DÉCISIONS**

---

---

## **1.1 - Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 22.03.25**

Le procès-verbal de la réunion du 22.03.25 est adopté à l'unanimité par le Conseil d'Administration en prenant compte de la précision apportée par Thierry LIRZIN précédemment.

## **1.3 - Proposition tarifaire Championnats de France de l'Avenir Piste 2025**

A l'unanimité le Conseil d'Administration valide les tarifs suivants et décide de ne pas mettre en place de Pass week-end :

- 6€/jour le mercredi, jeudi et vendredi
- 8€/jour le samedi et dimanche
- 30€ pour le Pass semaine
- gratuit pour les moins de 12 ans
- 3€/jour ou 5€/2 jours pour les Écoles de Piste et les clubs labellisés Écoles Françaises de Cyclisme,  valable UNIQUEMENT le mercredi 29 oct. 2025 et le jeudi 16 juin 2025

## **4. Intervention d'Aurélien VAULEON, Manager Technique Territorial**

Les membres du Conseil d'Administration valident la mise en pré-vente des vélos BIANCHI qui équipent la Breizh Ladies actuellement ainsi que les mulets, les vélos seront disponibles début novembre.